RELEVE DES SALAIRES (1)

(Le montant des salaires perçus et les périodes correspondantes sont portés sur le tableau ci-après)

MOIS ET ANNEES	NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES	SALAIRES SOUMIS A COTISATIONS	MONTANT DE LA COTISATION	MOTIF ABSENCES	OBSERVATIONS

TOTAL : D.A

SOIT UN SALAIRE MENSUEL MOYEN EGAL A : ……..

Cachet de l'employeur,

Fait à ……., le ……..

Nom, Prénoms et Qualité du Signataire

1 - Indiquer les salaires tels qu'ils figurent sur les fiches de paie correspondants aux douze (12) mois précédant le licenciement pour raison economique.

IMPORTANT : LA LOI PUNIT QUICONQUE SE REND COUPABLE DE FRAUDE OU DE FAUSSE DECLARATION